

Apaiser les rues et Partager l'espace Public pour les enfants

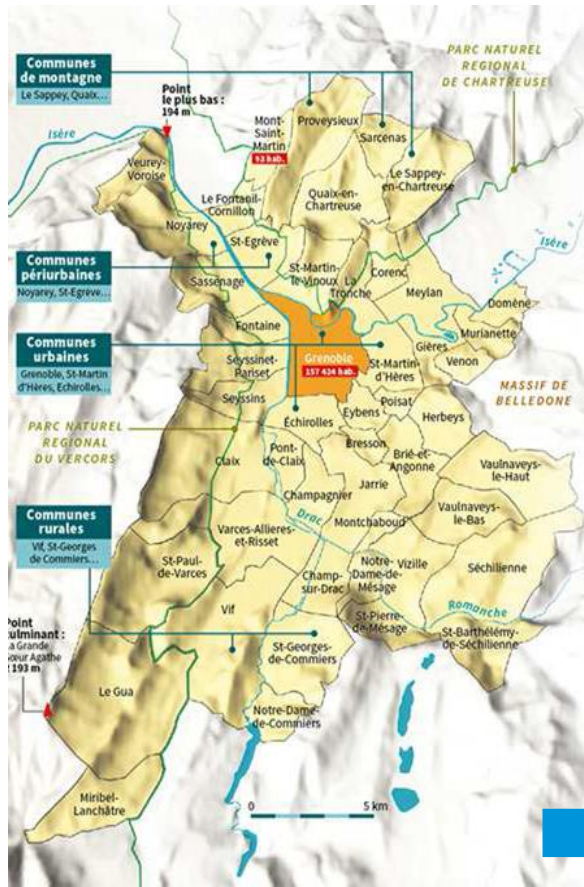


A pied, à vélo, bien dans ma ville

Ville apaisée, quartier à vivre

Dijon, le 19 Septembre 2024

Le territoire de Grenoble Alpes Métropole



- 450 000 habitants (160 000 pour Grenoble)
- 49 communes dont 25 < 2000 habitants (65 000 étudiants)
- 1^{er} plan climat en 2004
- Capitale verte européenne en 2022
- Un dispositif d'interpellation et une convention citoyenne pour le climat
- Ville 30km/h sur 45 des 49 communes
- 1^{ère} école du vélo à Grenoble
- 22% de trajet Domicile<->Travail à vélo



Une stratégie de mobilité orientée vers le développement des modes actifs et la qualité des Espaces Publics

Enjeux - Objectifs

Un diagnostic sans appel aux abords des écoles :

- Accessibilité voiture peu contrainte
- Des accès à pied et à vélo peu incitatifs
- Environnement peu attractif : bruit, pollution, peu d'agréments, faible présence de la nature



L'écomobilité scolaire : un enjeu majeur

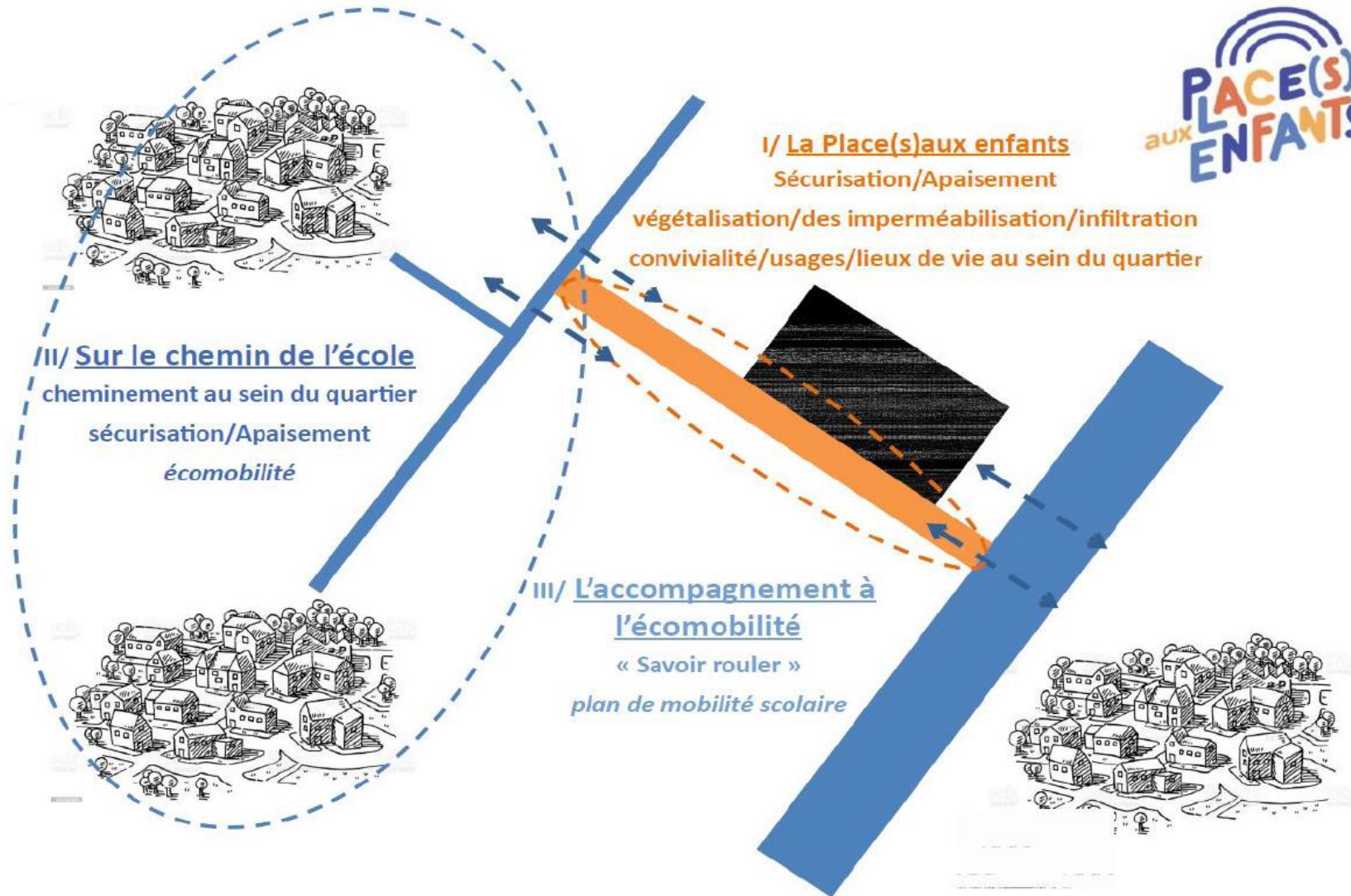
- Développement du SRAV à grande échelle
- Autonomie
- Vélomobilité à tous les âges

Des Espaces Publics de qualité, pour tous

- Limiter la place de la voiture
- Créer des espaces accueillants, faire « place »
- Fort marqueur politique



Le projet « Places aux Enfants »



Des réalisations 2 temps

Une phase transitoire pour :

- Tester les usages
- Co-construire les aménagements définitifs à l'intérieur
- Identité visuelle spécifique



66 sites (maternelles et élémentaires)

- 23 écoles déjà en secteur piéton ou parc
- Priorisation des 43 autres :
 - Sécurité, flux, pollution,
 - Potentiel de végétalisation, perméabilisation
 - Opportunité/pression des parents d'élèves
- 12 en piétonisation transitoires en sept. 2021 dont :
 - 9 réalisés
 - 3 en travaux
- 4 en études
- Soit 39 des 66 sites à la fin du mandat



Aménagements transitoires

Une action rapide

- Parvis d'écoles et rues libérés durant l'été 2021
- 1,9 km de rues concernées
- 300 places de stationnements publiques supprimées (>3500m²)

Crédit : Ville de Grenoble



Des modifications simples à mettre en œuvre

- Sens unique ou inversion du sens de circulation
- Parfois, barrière ou mobilier pour fermer la rue

Des projets sobres et efficaces

- Préfiguration de plantation
- « Décroustage »
- 30 k€ en moy. par projet



Aménagements définitifs

- Piétonisation réglementaire, souvent physique, accompagnée parfois de plans de circulation
- Reprise de l'identité et du mobilier ludique
- Importante végétalisation et perméabilisation





De nouveaux usages, des bénéfices pour tous









En synthèse

- **Entre 500 et 3000m² aménagés par projet : entre 100 et 250€/m²**
- **Adaptation de la circulation et aménagements légers aux abords**
- **Entre 20 et 50% de surface perméabilisée**
- **Des centaines d'arbres plantées**

- **La rue-écoles : de la route à l'allée de parc**
- **Des piétons et des petites roues à la place des moteurs**
- **Des espaces conviviaux et ludiques**
- **Moins d'enrobé, plus de nature et de fraîcheur**
- **Un apaisement qui profite à l'ensemble des habitants/usagers du quartier**



Une évaluation en cours...

Une démarche à venir aux abords des collèges

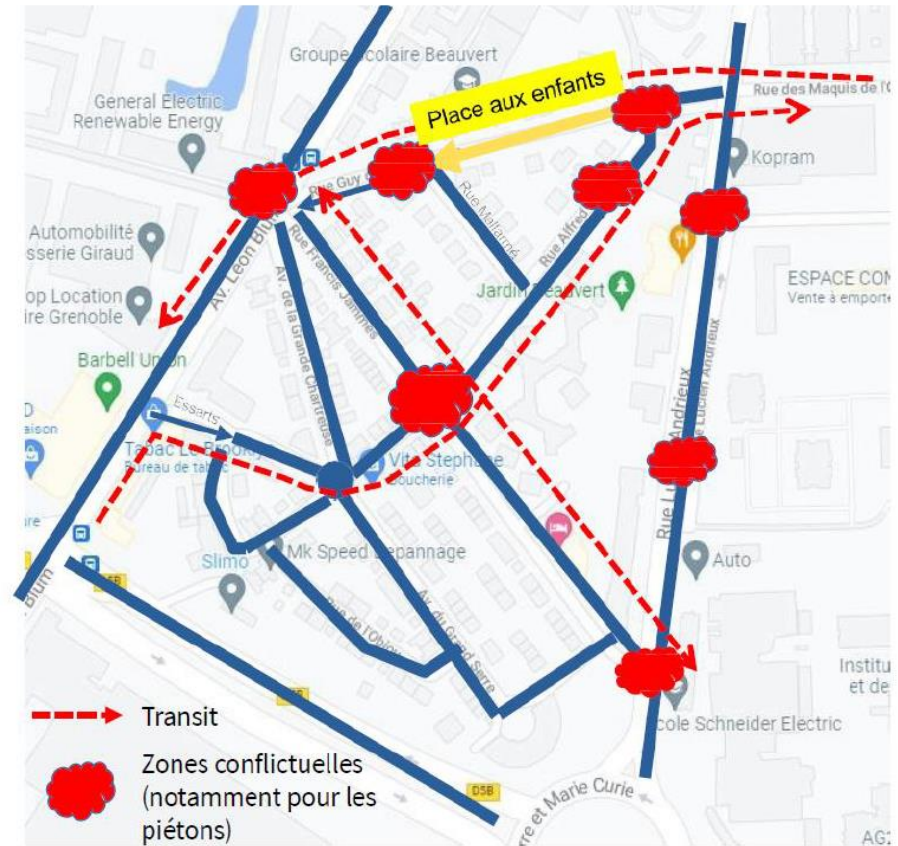
Une opportunité pour apaiser les circulations du quartier

Accompagnement de la Place aux Enfants en limitant le transit sur les voies adjacentes pour :

- Sécuriser l'accès à l'école à pied et à vélo
- Limiter les nuisances liées à la dépose en voiture
- Améliorer le cadre de vie des habitants

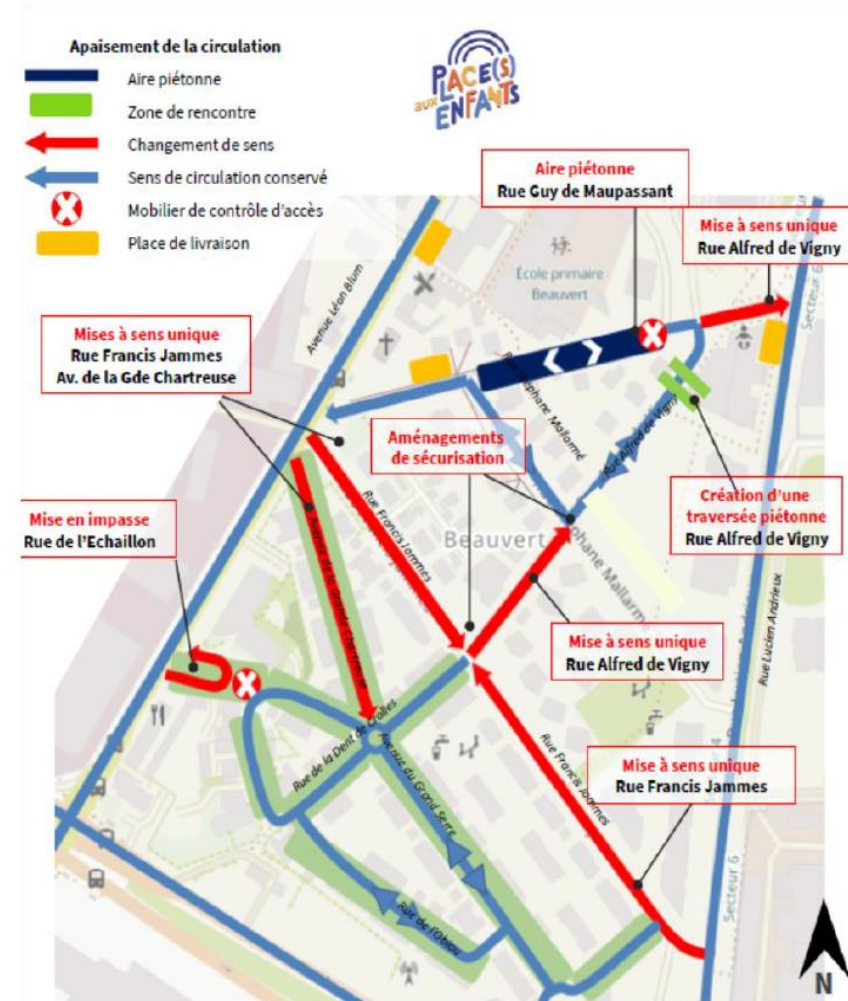
Diagnostic :

- De nombreux points durs pour les piétons
- Du transit indésirable dans de nombreuses rues
- Des aménagements de voiries inadaptés



Plan d'apaisement et de sécurisation

- Sens unique
- Zones de rencontre
- Mise en impasse
- Sécurisations ponctuelles, aussi sur les grands axes
 - Plateau
 - Suppression de feux tricolores
 - Îlots piétons
 - Stationnement « minute » déporté



Des aménagements modestes mais efficaces



Coussin central



Mise en impasse



Nouvelle traversée piétonne
sur plateau



Entrée de la « Place aux enfants »